

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf septembre à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Catherine PICARD, Maire.

Date de la convocation : 23/09/2022

Membres présents : **BERNIGAUD Henri, BOUILLOUX Louis, COMTET Isabelle, DAMIANS Michel, DEMANGE Guillaume, GUILLOT Rémy, PACOUD Claudine, PELUS Yohann, PERROT Dominique, PICARD Catherine, SERVIGNAT Jean-Paul, VAIL Fanny**

Membres excusés : **CHAPUIS Audrey, SERGENT Cyril**

Absents :

Nombre de membres : exercice : 14 - Présents : 12 - Votants : 12

Secrétaire de séance : Claudine PACOUD

Adoption du procès-verbal du 01/09/2022 : à l'unanimité

Délibération 2022-09-29 33 (5.3) : Conseiller municipal correspondant incendie et secours

Madame le maire informe que le décret du 29/07/2022 vise à consolider le modèle français de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers.

Il prévoit également la désignation d'un correspondant incendie et secours parmi les adjoints ou les conseillers municipaux.

Dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du conseil municipal, le correspondant peut, sous l'autorité du maire :

- Participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels et techniques du service local d'incendie et de secours
- Mettre en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde
- Mettre en œuvre les obligations de planification et d'information préventive
- Définir et gérer la défense extérieure contre l'incendie.

Il peut aussi être l'interlocuteur des services de l'Etat et du SDIS sur les sujets relatifs à la sécurité des établissements recevant du public (ERP).

Il informe périodiquement le conseil municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétence.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité ;

DESIGNE : Jean-Paul SERVIGNAT, conseiller municipal correspondant incendie et secours

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS :

C. Picard liste les **demandes d'urbanisme et de voirie** qui ont été déposées depuis le dernier conseil.

Commission Bâtiments Voirie

Enherbement du carré Nord du cimetière : Engazonnement fait par élus et agent technique avec un mélange de graines fourni par Naturalis (124€ TTC). Le gravier enlevé a été redistribué dans les chemins ruraux. La zone a été balisée dans l'attente de la pousse et une information va paraître dans la presse.

Vestiaires gymnase : les cloisons vont être posées par Manyfact le 30/09.

Toilettes en primaires : les toilettes filles ne sont pas utilisables tant que les portes intérieures n'ont pas été modifiées. Concernant la rampe d'accès aux toilettes handicapées, avec aire de retournement, celle-ci est mise en attente, des toilettes handicapées étant accessibles à l'intérieur de l'école.

Les façades vont être réalisées aux vacances de la Toussaint avec un coloris proche de celui de la salle polyvalente. Suite aux demandes du directeur d'école de rehausser les lavabos, changer le système de robinet..., il est décidé de laisser vivre cet équipement avant d'y apporter une réponse.

Halle de la salle polyvalente : La toiture est en cours. Un surcoût de 5 500 € TTC est à prévoir pour installer 2 vélux supplémentaires, plus hauts sur la toiture. En effet, les 2 puits de lumière ont été installés plus bas que prévus et n'apportent pas suffisamment de luminosité. Ce problème a été transmis à l'architecte.

Cheminement piéton RD92/Beutelons : les travaux vont débiter le 17/10 pour une durée d'1 mois. Les riverains ont été informés. Le chantier confié à Roger Martin est suivi par l'Agence d'ingénierie.

Les propriétaires de la maison en construction ont été contactés pour qu'ils fassent leur raccordement à l'assainissement collectif avant la création du chemin.

C. Paccoud demande si l'abri bus va se faire sachant qu'une dizaine d'enfants sont présents. C. Picard va relancer Grand Bourg Agglo qui a la charge de cette réalisation.

Elagage : G. Demange a refait le tour de la commune pour voir les travaux réalisés par les propriétaires. Quelques nouveaux courriers sont à envoyer.

Commission Urbanisme – Cadre de vie

Aides aux communes : dispositifs de la Région : D. Perrot fait le retour de la réunion du 12/09/22 à laquelle il a participé.

Menée par Xavier Breton et une équipe de la Région, les différents dispositifs d'aides ont été listés.

Les communes doivent présenter 1 à 3 dossiers réalisables d'ici 2026. Le taux maximal d'aide sera de 40%.

1 seul dossier, voire 2 s'il s'agit d'un petit projet, sera retenu.

Il est demandé aux conseillers de se prononcer sur les projets à proposer :

- **Priorité 1 : Réhabilitation de la cuisine de la salle polyvalente**

Avoir une organisation plus fonctionnelle, régler les problèmes d'hygiène et éviter les risques d'intoxication alimentaire (remplacement porte en bois, réparation des faïences...). Permettrait de clore l'aménagement de la salle polyvalente.

Budget estimatif : 60 000 €

Année de réalisation projetée : 2024

- **Priorité 2 : Réhabilitation de la salle paroissiale**

Rénovation en vue de créer une salle de réunion – maison des associations : réfection de la toiture, isolation, sanitaires, sols et murs, kitchenette.

Budget estimatif : 100 000 €

Année de réalisation projetée : 2025

Conseiller numérique : basé à Polliat, il propose des interventions dans les communes, pour notamment apprendre à naviguer sur internet. Un RDV a été fixé pour envisager une action avec Evasion et Traditions.

Le coût forfaitaire est de 400 €. St Sulpice a fait savoir qu'elle ne solliciterait pas le conseiller numérique car elle estime sa population trop jeune et non concernée par des interventions en journée.

Défense extérieure contre l'incendie : Changement des 2 poteaux incendie prévu mi-octobre.

Eclairage public : L'ordre de service a été transmis à ACERE pour le démarrage des travaux.

Event Factory : société d'évènementiel installée dans l'ancienne boulangerie, elle souhaite louer la licence IV de la commune et bénéficier de places de stationnement. Ce point sera étudié en commission Voirie Bâtiments.

Multisports : Le démarrage des travaux de terrassement est prévu le 20/02/2023. Le multisports sera livré fin mars pour une installation en avril 2023.

Jardin d'Aestiv : Dans le cadre de leur projet d'installer des distributeurs alimentaires, le bâtiment de l'ancien alambic leur a été proposé. Etude en cours.

Révision du PLU : L'Atelier du Triangle va venir animer une réunion en commission urbanisme afin de travailler sur les scénaris de zones constructibles.

Energie : un courrier va être fait aux différents utilisateurs des bâtiments communaux afin qu'ils participent à l'effort d'économie d'énergie.

Assemblée générale des Jeunes-Sapeurs-Pompiers : D. Perrot a participé et a rencontré Alwena HUGUET, nouvelle JSP de la commune.

Commission Communication – Scolaire - Associations

Assemblées générales :

Les assemblées générales du Sou des écoles, de la Cantine et des Petits Loups ont eu lieu avec le même constat : peu de familles présentes. Les bilans financiers sont tous favorables et chaque structure a adressé ses remerciements à la commune pour son soutien. Des changements et des nouveaux membres sont enregistrés au sou des écoles (nouveau président Quentin Mathieu) et à la cantine (nouvelle présidente Flavie Brulay).

L'idée de faire une assemblée générale commune de ces 3 structures a été avancée et semble être bien accueillie.

Site internet, bulletin municipal et logo : la commission avance sur ces 3 dossiers.

Livret de bon voisinage : un nouveau livret est en cours de relecture. Il intégrera la suppression de la tonte en déchetterie à compter de 2023 avec une tolérance pour le printemps.

Repas communal du 15/10 : il sera servi par la Toque Rose avec une animation de la Dieselle Compagnie.

Conscrits 2023 : Un seul jeune sera concerné et ne pourra organiser. Le comité des fêtes sera sollicité pour prendre le relai.

Ecole : le directeur a fait part de plusieurs demandes. C. Picard les soumet aux conseillers :

- Bac à sable en maternelle : non souhaité, le sujet a déjà été abordé plusieurs fois. Installation et gestion trop contraignantes.
- Fresque en élémentaire à réaliser par les enfants avec une artiste : besoin de + de précisions
- Informatique en maternelle : devis pour des prises supplémentaires en cours
- Marché local et festival du livre : le conseil trouve ces idées intéressantes.

Ces projets seront présentés au conseil d'école du 17/10.

Temps méridien et périscolaires : un RDV est prévu le 04/10 avec la PEP 01 et les différents interlocuteurs pour voir comment faciliter l'accueil des enfants porteurs de handicaps sur ces temps.

Regroupement pédagogique (RPI) avec la commune de St Sulpice : St Sulpice a sollicité la commune pour créer un RPI afin de faciliter la « refacturation » des dépenses d'investissement dans les écoles. C. Picard indique qu'une décision sera prise quand il y aura une réponse écrite et fiable de la trésorerie sur ces aspects financiers.

Administration générale

INTERCOMMUNALITE ET QUESTIONS DIVERSES

Procès-verbal adopté en séance du conseil municipal du 20 octobre 2022 par les membres présents.

Le secrétaire de séance
Claudine PACOUD

Le Maire,
Catherine PICARD